Les femmes de l'Afrique francophone l'ont indiqué après des entretiens sur la stratégie à mettre en place en vue du succès de l'entreprenariat féminin francophone, ce mardi 9 octobre à Kinshasa. C'est le quatrième panel du forum des entreprises et investisseurs de la zone ayant en commun la langue française ouvert le lundi 8 octobre. Les recommandations de cette réunion seront soumises au sommet des chefs d'Etats et de gouvernements des pays membres de la francophonie.

Les oratrices du 4è panel du forum économique de la francophonie ont plaidé pour l'allégement de la fiscalité, capable de soutenir les femmes au détriment de la forte pression fiscale actuellement exercée sur les contribuables.

Les femmes entrepreneures ont également plaidé pour l'amélioration du climat des affaires. Ceci pourrait les aider à sortir de l'informel. Selon plusieurs études évoquées, notamment celle de l'Institut national des statistiques, près de 3 millions d'entreprises informelles sont gérées par les femmes. Ces entreprises génèrent plus de dix milliards de dollars américains qui échappent à la fiscalité. Les femmes qui s'estiment pas assez représentées dans les grandes entreprises, sont confinées dans les petites. Là, elles accèdent difficilement aux financements, ajoutent les oratrices du quatrième panel du forum des entreprises et investisseurs de la zone francophone.

Le plaidoyer des participantes s'est aussi orienté vers les banques commerciales. Elles sont appelées à alléger leur taux d'intérêt et le temps de remboursement.

Les animatrices de ce panel sont la ministre du genre de la RDC, la ministre honoraire du genre du Bénin, la directrice de l'Institut national de sécurité social (INSS) et la présidente de la commission femme entrepreneur à la Fédération des entreprises du Congo (Fec). Elles ont demandé que la gratuité de l'enseignement primaire et secondaire soit garantie et réglementée dans les textes légaux de base en RDC.

Source: http://fr.allafrica.com